

# Commission Territoires du CNIS zonages de diffusion statistiques du tourisme

DSE / DSS  
Christine Chambaz  
Pierre Girard



Commission Territoires du CNIS – 24 novembre 2022

- **Suite au transfert de production statistique de la DGE vers l'Insee en 2020**
  - Recentrer le dispositif de statistique Insee sur les besoins européens, nationaux et régionaux
  - Refondre les zonages de diffusion, viser une représentativité départementale
  - Préciser la demande nationale et régionale portée notamment par le ministère de l'économie (précédemment MEAE), d'Atout France, en lien avec les CRT
- **Actions en cours**
  - Réduire l'échantillon de l'enquête de fréquentation auprès des hébergements collectifs de tourisme (EFHCT)
  - Définir les mailles géographiques dans un GT Insee, répondant aux besoins des acteurs publics européens, nationaux et régionaux
  - Informer et recueillir les observations d'acteurs nationaux : conseillère de la secrétaire d'État en charge du tourisme, DGE, Atout France, ADN Tourisme

## Définir les mailles géographiques permettant de répondre aux besoins des acteurs publics européens, nationaux et régionaux, et les mailles de diffusion

- Précédents zonages toujours utilisés jusqu'à fin 2022
  - Zones de diffusion infradépartementales négociées avec les CRT
  - Niveau départemental
  - Mailles géographiques d'échantillonnage et d'étude partitionnant le territoire en 5 types d'espaces touristiques : Littoral > Montagne > Île-de-France > Urbain hors Île-de-France > Autres
- Groupe de travail Insee sur de nouvelles zones de diffusion
  - Niveau départemental
  - Types d'aire touristique (littoral, montagne, autre)
  - Zonages adossés à la grille de densité.
- Usage sur l'EFHCT dans un premier temps, généralisation aux autres sources quand c'est possible

# RECENTRER LE DISPOSITIF D'OBSERVATION SUR LES BESOINS NATIONAUX, INTERNATIONAUX ET REGIONAUX

